



RAPPORT D'ACTIVITÉ

FRANCE
2010



**HANDICAP
INTERNATIONAL**

HANDICAP INTERNATIONAL

UNE ASSOCIATION NATIONALE, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

SOMMAIRE

2 Une association nationale, partenaire privilégié

4 Engagement des équipes, fidélité des donateurs

6 Faire entendre la voix des plus vulnérables

8 Rapport financier 2010

12 Les partenaires de Handicap International pour l'année 2010

Président : **Pascal Vanot**

Responsable de la rédaction : **Jean-Marc Boivin**

Coordination : **Caroline Arlandis, Frédéric Gruyer**

Rédaction, maquette, exécution, correction :

In medias res

Iconographie : **Læthicia Lamotte**

Impression : **Two Print à Saint-Étienne**

Photo de couverture : Haïti / Réadaptation

© William Daniels / Handicap International

ISSN : 1639-6413 / ISBN : 978-2-909064-57-4



© L. Chancenotte / Handicap International — Pakistan / Espaces de jeux pour enfants déplacés



© Handicap International

Pascal Vanot,
président
de Handicap
International
France.

UNE PREMIÈRE ANNÉE TRÈS RÉUSSIE !

Avec la création en 2009 de la Fédération, Handicap International s'est dotée d'une nouvelle organisation mondiale qui vise à consolider et accroître sa capacité d'intervention au-

près des populations les plus fragiles dans plus de 60 pays.

Mais ne nous y trompons pas : l'Association nationale France, l'ANF, à l'origine de ce mouvement aujourd'hui reconnu dans le monde entier, conserve un lien très fort avec la Fédération et reste un partenaire privilégié avec les autres associations nationales.

Dans un contexte 2010 de crises humanitaires majeures – en Haïti, au Pakistan et dans bien d'autres pays traversés par des crises économiques et sociales sans précédent –, l'association française s'est impliquée très fortement dans les domaines qui constituent son mandat. Nos donateurs ont répondu avec beaucoup de générosité et de solidarité à nos sollicitations, permettant de doter la Fédération de fonds en nette progression, signifiant par là la justesse

de notre positionnement et validant ainsi l'ensemble des actions menées dans le monde.

Notre communication, tant vers les donateurs que vers les médias du monde entier, a atteint un niveau d'excellence reconnu par les professionnels du secteur, en particulier après le séisme en Haïti.

Notre plaidoyer auprès des institutions nationales et internationales, pour faire avancer les différents traités, a permis des avancées significatives au plan politique et conduit certains États à réaliser des actions encourageantes en faveur de leur population et de leur développement.

En France, nos relais bénévoles de mobilisation, présents dans 17 villes, ont poursuivi leurs interventions auprès de nos sympathisants dans diverses institutions (notamment



HANDICAP INTERNATIONAL

Une ONG reconnue

Créée en 1982 avec le statut d'association loi 1901, Handicap International est une organisation non gouvernementale (ONG) reconnue d'utilité publique. Elle est corécipiendaire du prix Nobel de la paix, en 1997, pour son action au sein de la Campagne Internationale pour Interdire les Mines. Depuis 1999, Handicap International dispose du statut consultatif spécial auprès des Nations unies.

Au service de la solidarité internationale

Handicap International est une organisation de solidarité internationale. Indépendante, elle intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes naturelles. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie, promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Une fédération...

Créée en septembre 2009, elle regroupe en 2010 l'association française, fondatrice de Handicap International en 1982, et les associations qui se sont constituées ensuite dans les pays suivants : Suisse (1996), Luxembourg (1997), Allemagne (1998), Royaume-Uni (1999), Canada (2003) et États-Unis (2006).

Ce réseau fédéral permet à Handicap International de développer et de diversifier :

- ses ressources financières, institutionnelles et privées ;
- ses ressources humaines, par le recrutement de volontaires et de salariés expatriés ;
- ses compétences techniques, par l'apport de nouveaux savoir-faire.

... et une association nationale

À l'origine du mouvement Handicap International en 1982, l'association française poursuit sa mission au sein du réseau international : collecte de fonds ; communication et information ; relais de l'action politique et du plaidoyer du réseau ; sensibilisation des sympathisants ; engagement auprès des personnes en situation de handicap, pour davantage de reconnaissance de leur dignité et de leurs droits.

des écoles, collèges et lycées) et ont organisé plus de 300 réunions et manifestations de sensibilisation pour faire connaître nos actions sur le terrain et proposer un engagement individuel ou collectif à nos côtés.

Si le handicap est maintenant sur la voie d'une plus grande reconnaissance dans le monde, beaucoup de projets restent à mettre en œuvre dans nos pays actuels ou futurs d'intervention.

L'Association nationale France, fidèle à son mandat et engagée résolument dans ce combat quotidien au travers des missions sociales de la Fédération, continuera en 2011 d'apporter son soutien, grâce aux donateurs et à ses équipes, aux populations fragilisées par des situations de handicap de toute origine, avec une détermination sans cesse réaffirmée.

CHIFFRES CLÉS EN 2010

EFFECTIFS DANS LE MONDE

4 006 personnels nationaux dans les pays d'intervention⁽¹⁾ et **296** personnels expatriés ou affectés aux programmes⁽²⁾⁽³⁾

282 collaborateurs aux sièges⁽²⁾

1. Emplois directs et indirects existant au 31 décembre 2010, incluant les programmes pilotés par Handicap International Belgique.

2. Exprimés en postes équivalents temps plein annuels, incluant les sièges de la Fédération, des associations nationales et de Handicap International Belgique.

3. Collaborateurs expatriés et collaborateurs salariés affectés aux programmes pilotés par le siège fédéral (plaidoyer sur l'interdiction des mines et des BASM, éducation au développement, sensibilisation aux droits des personnes handicapées).

PRÉSENCE DANS LE MONDE

63 pays d'intervention

310 projets

SOUTIEN DANS LE MONDE

Plus de **2 millions** de signatures récoltées dans le cadre des campagnes de Handicap International pour l'interdiction des mines antipersonnel et des armes à sous-munitions

EFFECTIFS EN FRANCE

54 collaborateurs à Lyon et à Paris (bureau de représentation), exprimés en postes équivalents temps plein annuels

SOUTIEN EN FRANCE

378 700 donateurs, dont :

- **18 200** Mairaines et Parrains Solidaires
- **68 100** donateurs par prélèvement automatique
- **292 400** donateurs ponctuels

17 relais de mobilisation, soit près de **200** bénévoles réguliers et plus de **2 000** bénévoles ponctuels

HANDICAP INTERNATIONAL ENGAGEMENT DES ÉQUIPES, FIDÉLITÉ DES DONATEURS



© N. Früh / Handicap International — Madagascar / Insertion sociale

UNE RESPONSABILITÉ TOUTE PARTICULIÈRE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE

Depuis près de trente ans, Handicap International poursuit son action de mobilisation dans l'Hexagone. Nombreux sont celles et ceux qui souhaitent, année après année, soutenir l'engagement de l'association contre les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions (BASM), par un don, une adhésion ou leur présence bénévole.

Cette longue expérience et la place qu'occupe l'association française dans le paysage national des associations de solidarité internationale lui confèrent une responsabilité toute

particulière dans le mouvement Handicap International. Ses contributions humaines, financières et techniques sont de précieux atouts au service de la Fédération Handicap International récemment créée.

Les équipes, conscientes de l'importance de leurs actions, portent haut la responsabilité qui incombe à l'association nationale et ont pris leurs marques rapidement lors des changements organisationnels.

Au quotidien, le professionnalisme et la rigueur des salariés et bénévoles de l'ANF contribuent à la réalisation des ambitions de Handicap International : où qu'ils soient, aider ceux qui sont confrontés à l'exclusion et au déni de leur dignité, pour bâtir un monde plus solidaire.

RESSOURCES HUMAINES
EN FRANCE EN 2010

**54 permanents (exprimés en postes
équivalents temps plein annuels).**
**Plus de 200 bénévoles réguliers
et 2 000 bénévoles ponctuels.**

LA COLLECTE

Les fonds privés, témoin d'une générosité constante

En 2010, la collecte des fonds privés a atteint ses objectifs au-delà des ambitions prévisionnelles, confirmant la pertinence des stratégies mises en place.

Cela nous permet de mener les projets réalisés par la Fédération dans le monde et garantit notre indépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds institutionnels.

La collecte privée assure la liberté d'action des équipes sur le terrain auprès des personnes les plus vulnérables et en situation de handicap, oubliées des stratégies publiques d'aide au développement et des actions d'urgence.

La catastrophe haïtienne de janvier 2010 a fortement marqué l'année. Le séisme et ses conséquences ont mobilisé les donateurs de façon spectaculaire. Cette générosité spontanée envers le peuple haïtien n'a pas pour autant réduit l'engagement régulier en France tout au long de l'année lors des appels aux dons pour les programmes de développement. Les entreprises ont également répondu présent pour soutenir les victimes du séisme et ont contribué au bon résultat des recettes issues du mécénat d'entreprises, porté à 1,6 million d'euros en 2010 (dons induits inclus).

Les autres outils de la collecte

▲ **Le soutien régulier.** Il se développe notamment avec le Parrainage Solidaire et reste un élément important, comptant pour 36 % des recettes du grand public.

▲ **Les legs.** Ils apportaient 1 million d'euros en 2009 et ont permis de collecter davantage, soit 1,2 million d'euros, en 2010.

▲ **Les produits-partage.** 2010 a été une année historique avec plus de 1 million de produits Sac à Sapin et Kit Plio vendus. Le Kit Plio a rapporté à Handicap International 1,04 € par unité vendue, et le Sac à Sapin, 1,83 € par unité vendue. Soit une moyenne de 1,44 € par unité vendue (contre 1,42 € en 2009).

AFD, centre de crise, collectivités locales : des partenaires clés

Les fonds publics français versés à Handicap International se sont maintenus en 2010. La solidité du partenariat avec l'Agence française de développement (AFD) alimente les actions de développement. Elle a accordé à Handicap International des subventions pluri-annuelles pour le cofinancement d'actions d'envergure, permettant de développer des approches transversales thématiques et/ou géographiques. Des programmes multipays voient ainsi le jour autour de thématiques telles que l'assistance aux victimes de conflits, l'intégration du handicap dans les services essentiels, la promotion des droits des personnes handicapées en Afrique et leur insertion professionnelle. Deux financements de l'AFD ont également bénéficié aux actions contre les mines et les restes explosifs de guerre.

L'ANF a également reçu des dotations gérées par le centre de crise du ministère des Affaires étrangères et européennes, lequel reconnaît la capacité d'intervention d'urgence et la réactivité de Handicap International.

Ce centre ainsi que les régions Rhône-Alpes et Île-de-France, le Grand Lyon et les villes de Lyon et d'Annecy se sont fortement mobilisés pour appuyer les actions menées en Haïti dès janvier.

L'ancrage historique de l'association dans le territoire rhônalpin a permis de bénéficier d'un fort soutien de ces collectivités territoriales. Au-delà de l'aide d'urgence, le conseil régional est un partenaire stratégique de Handicap International.

LA FRANCE ET LES MINES

L'ANF regrette le faible niveau des moyens alloués par la France aux programmes de lutte contre les mines et les restes explosifs de guerre. Les montants globaux restent faibles au regard des attentes et des besoins exprimés.

LES CINQ MISSIONS DE L'ANF

- La collecte de fonds privés et publics.
- La communication auprès des donateurs, partenaires et des médias, relais vers le grand public.
- La mobilisation du réseau de bénévoles.
- Le plaidoyer politique.
- Le soutien à des projets collectifs innovants en faveur des personnes en situation de handicap.

L'E-REÇU FISCAL

Nouveauté 2010, l'e-reçu fiscal participe aux efforts constants d'amélioration des coûts de collecte. Il représente une source non négligeable d'économie dans l'année, par rapport au reçu envoyé par courrier postal.

UN MEILLEUR TAUX DE COUVERTURE

Chaque euro dépensé pour collecter compte. Pour 1 € dépensé en collecte auprès du grand public, 5,25 € ont été collectés (4,98 € hors collecte Haïti de la Fondation de France affectée à nos actions).

ILS NOUS ONT SOUTENUS EN 2010

378 700 donateurs, dont :
18 200 Mairaines et Parrains Solidaires ;
68 100 donateurs par prélèvement automatique ;
292 400 donateurs ponctuels.

HANDICAP INTERNATIONAL

FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES PLUS VULNÉRABLES



© P. Grappin / Handicap International — France / Pyramide

LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT

Entré en vigueur le 1^{er} août 2010, le Traité d'interdiction des bombes à sous-munitions (BASM) a suscité de nombreuses demandes médiatiques (presse écrite et télévisuelle). Ces sujets et articles sont une reconnaissance de la mobilisation de Handicap International depuis 2003 en faveur de cette interdiction internationale.

LA COMMUNICATION

La communication externe, pilier essentiel de la notoriété, a très fortement progressé en 2010. L'image et la visibilité de l'ANF se sont consolidées dans le paysage médiatique national.

Par ailleurs, l'ANF a poursuivi sa recherche d'économies tout en maintenant un haut niveau de qualité. La solution: la maîtrise des coûts en matière d'édition des magazines, brochures et films pour nos donateurs et sympathisants, et autres supports de communication institutionnelle.

Répondre présent dans l'urgence

La couverture des catastrophes humanitaires exceptionnelles de 2010 en Haïti et après les inondations au Pakistan a largement contribué à la forte présence de l'association dans les médias.

Le tremblement de terre en Haïti a créé un besoin immense en soins et en réadaptation pour des milliers de personnes blessées ou amputées. L'association Handicap International s'est mobilisée pour répondre à ces besoins spécifiques, comme elle le fait depuis près de trente ans partout dans le monde.

Cette expertise reconnue par tous a placé les équipes de l'association encore plus qu'à l'ordinaire au cœur des sollicitations médiatiques. La presse française et internationale a unanimement salué et encouragé le travail mené.

En France, dans les rues et sur le Web

Les Pyramides de chaussures se sont élevées pour la 16^e année consécutive dans 31 villes de France. L'opération militante et emblématique du combat de l'association contre « la guerre après la guerre » a relayé cette problématique auprès du grand public. Elle a généré des retombées médiatiques importantes. Un site Internet de l'événement est né: www.pyramide-de-chaussures.fr

En avril, le comédien Féodor Atkine a participé à une campagne de communication multicanal sur le thème de la générosité, avec pour slogan « Le don change la donne ». Elle a également été déclinée sur Internet:

www.ledonchangeladonne.org

Toujours sur Internet, le site de l'ANF a fait peau neuve avec la modification de la présentation des actions. La communication s'est développée aussi grâce à l'utilisation des réseaux sociaux Facebook et Twitter.

www.handicap-international.fr

PRÉSENCE MÉDIATIQUE

- Plus de 4000 retombées médiatiques, dont plus de 1000 concernant Haïti.
- 2241 retombées dans la presse écrite nationale et la presse quotidienne régionale.
- 246 passages TV.
- 134 passages en radio.
- Plus de 1500 retombées sur Internet.

LA MOBILISATION

Des relais dans toute la France

Plusieurs centaines de membres dans dix-sept villes de France font vivre le réseau des bénévoles et portent l'action militante au plus près de nos concitoyens. Ces hommes et femmes sont les représentants de Handicap International aux niveaux local et régional, auprès des instances et des partenaires près de chez eux.

Ils sont désormais organisés en « relais de mobilisation », véritables acteurs du tissu associatif local. Différents projets et manifestations les impliquent, comme la sensibilisation dans les écoles, les forums et les Pyramides de chaussures pour participer au combat contre les BASM.

300 ACTIONS

menées par les bénévoles en France en 2010.
<http://mobilisezvous.handicap-international.fr>

Des événements phares

Née en 1998, l'idée de Courir Ensemble était simple: organiser un espace de rencontres sportives, ludiques et conviviales entre personnes valides et handicapées. Plus de dix ans après, le succès ne se dément pas avec plus de 2000 participants, permettant un autre regard sur le handicap.

Le concours des Papas Bricoleurs et des



© P. Grappin / Handicap International — France / Signature de pétition

Mamans Astucieuses, quant à lui, continue de fédérer les familles touchées par le handicap, pour partager des idées pratiques permettant d'améliorer la vie des enfants handicapés.

LE PLAIDOYER EN FRANCE

En France, l'ANF a poursuivi son plaidoyer politique dans le domaine des mines antipersonnel et des BASM. Elle s'est aussi attachée à alerter nos décideurs politiques sur les enjeux de la mobilisation des fonds pour l'aide humanitaire et le développement.

Témoigner pour faire avancer

L'ANF est fidèle à son devoir de témoignage sans concession pour dénoncer les carences des moyens mis en œuvre. Elle est aussi force de propositions auprès de ses interlocuteurs. Dans cet objectif, elle rencontre régulièrement les représentants des pouvoirs publics français, principalement au ministère des Affaires étrangères et européennes.

Agir en collectif

Handicap International est membre de plusieurs collectifs, parmi lesquels Coordination SUD en France. Ce dernier renforce la parole concertée des acteurs de la solidarité internationale en la mutualisant, dans les domaines de l'urgence humanitaire et de l'aide au développement. Sur ces questions, le collectif milite pour une meilleure prise en compte des besoins des populations dans leur quête de dignité et de réponse à leurs besoins fondamentaux : vivre décemment, en sécurité et sans exclusion.

LE SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En France, l'association est présente auprès des personnes en situation de handicap par sa participation à des réseaux professionnels et militants. Ils prônent l'innovation sociale pour qu'au-delà de la reconnaissance de leurs droits, le regard sur les personnes en situation de handicap évolue.

Un magazine pour aider les parents

Le bimestriel *Déclif* est un programme à part entière. Il est lu par un grand nombre de parents et de professionnels du secteur du handicap en France. Tiré à 12 000 exemplaires, le magazine accompagne les parents dès l'annonce du handicap. Chirurgie, rééducation, scolarité, intégration professionnelle, droits et allocations, aides techniques, protection financière, vie de famille... Tous les sujets sont traités, décryptés, pour permettre aux parents de faire les meilleurs choix pour leur enfant handicapé.

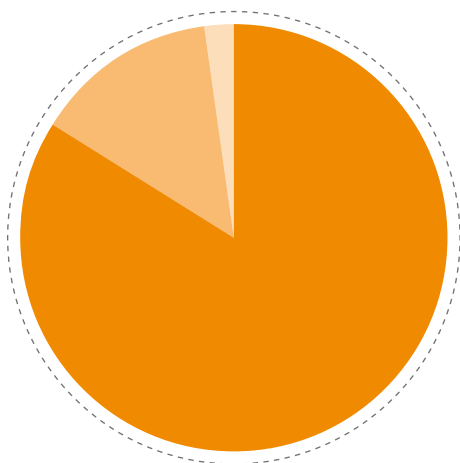
Un observatoire du handicap

Avec l'Association pour adultes et jeunes handicapés (Apajh) et les Archives municipales de Lyon, l'association consolide l'Observatoire des familles en situation de handicap (OFSH). Il est un véritable espace de collecte de la mémoire des familles mis à la disposition des chercheurs et spécialistes du handicap. L'objectif est d'améliorer la compréhension de la vie quotidienne des parents et la pratique professionnelle des spécialistes.

HANDICAP INTERNATIONAL

RAPPORT FINANCIER 2010

POUR 100 € DÉPENSÉS
DANS L'EXERCICE



84 € Missions sociales

14 € Frais de recherche de fonds

2 € Frais de fonctionnement

NB : dans le schéma ci-dessus, seule la marge nette des activités commerciales (produits-partage, ventes par correspondance et produits artisanaux) est intégrée. Par ailleurs, les provisions sont compensées par les reprises de même nature.

LE MOT DU TRÉSORIER

Deux grands succès

La mutation du mouvement Handicap International en réseau fédéral a demandé une année de restructuration pour l'association française. Elle est aujourd'hui achevée, dans le respect des consignes budgétaires, notamment concernant la stabilité des frais généraux.

Le résultat d'activité 2010 est de 27 millions d'euros (M€), qui ont été en totalité reversés à la Fédération, responsable de la mise en œuvre des programmes. Ce résultat consacre le bien-fondé des mesures de restructuration mises en place en 2008 et 2009. Nos donateurs nous ont encore une fois montré leur engagement et

leur fidélité, permettant à Handicap International d'être auprès des populations vulnérables lors d'urgences humanitaires, tout en assurant la continuité de ses actions sur le long terme. Ainsi, en réponse à l'appel d'urgence « Haïti », 5,9 M€ ont été collectés auprès du grand public et des entreprises, auxquels s'ajoutent 2,1 M€ de financements institutionnels. Cette collecte exceptionnelle est venue en plus des ressources initialement attendues.

Grâce à la confiance des donateurs en France, Handicap International est aujourd'hui une organisation mondiale reconnue et indépendante, fidèle à son engagement auprès des personnes les plus vulnérables.

Olivier Scalbert, trésorier.

FAITS SIGNIFICATIFS EN 2010

La structuration du réseau Handicap International en organisation fédérale a amené l'Association nationale France (ANF), fondatrice du mouvement, à transférer à la Fédération nouvellement créée tout le patrimoine lié à la mise en œuvre de son objet social.

Les modalités de ce transfert ont été mises en place par un commissaire aux apports et sont explicitées dans le traité d'apport partiel d'actifs de l'ANF à la Fédération. Il a été validé par chaque entité lors d'une assemblée générale extraordinaire en juin 2010, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010.

La valorisation des apports a été faite sur la base des comptes certifiés de Handicap International France au 31 décembre 2009.

Concrètement, l'Association nationale France transfère à la Fédération :

- la marque Handicap International ;
- la gestion des missions sociales ;
- les fonds associatifs au 1^{er} janvier 2010, allant au-delà du seuil de réserve dévolu à l'ANF, soit 4 160 000 € (3 mois de budget d'activité 2010).

La valeur nette des activités de Handicap International France transférées à la Fédération, après déduction du passif pris en charge, s'élève ainsi à 15 379 283 €.

L'Association nationale France conserve les responsabilités dévolues aux associations nationales : la collecte et la communication ; l'action politique ; la représentation institutionnelle

et les relations avec les bailleurs ; les missions sociales.

Une collecte d'urgence exceptionnelle pour Haïti

La mobilisation pour Haïti a généré 6,8 M€ de ressources collectées en France, dont 5,9 M€ provenant du grand public et des entreprises (incluant 2,1 M€ de collecte « Haïti » de la Fondation de France affectée au programme de Handicap International), 0,8 M€ provenant de financements d'origine publique, et enfin d'autres fonds privés pour 0,1 M€.

Sur l'ensemble de ces ressources, 4,5 M€ ont été affectés pour la mise en œuvre des missions sociales en Haïti. Ils ont contribué, d'une part, à réaliser nos actions menées en 2010 et, d'autre part, à constituer au niveau de la Fédération des fonds dédiés qui permettront la poursuite des actions initiées sur les trois années à venir. Avec l'accord des donateurs, la différence (2,3 M€) a été réintégrée dans les ressources disponibles pour le reste des missions sociales de Handicap International.

1,2 M€ de fonds institutionnels européens pour Haïti viennent compléter ces fonds français.

Un excédent d'activité dédié aux missions sociales : 27 M€

Notre association présente cette année un résultat à l'équilibre, après que la marge générée a été transférée à la Fédération pour contribuer à la réalisation des missions sociales portées par le réseau Handicap International.

BILAN

Au 31.12.2010, en milliers d'euros

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de Handicap International France. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

ACTIF	31.12.2010	01.01.2010 ⁽¹⁾
Actif immobilisé ①	191,0	280,4
Stocks et créances ②	6 236,9	5 424,7
Trésorerie ③	7 988,2	4 655,8
Total de l'actif	14 416,1	10 360,9
PASSIF	31.12.2010	01.01.2010 ⁽¹⁾
Fonds associatifs ④	4 210,7	4 160,0
Provisions pour risques et charges ⑤	53,8	208,8
Dettes auprès du réseau fédéral HI ⑥	5 906,2	0
Autres dettes ⑦	4 245,5	5 992,1
Total du passif	14 416,1	10 360,9

(1) Bilan d'ouverture après transfert des actifs à la Fédération Handicap International.

- ① **ACTIF IMMOBILISÉ** : agencements, véhicules, équipement de bureau et informatique, etc.
- ② **STOCKS ET CRÉANCES** : valeur des marchandises en stock / argent dû par des clients et des bailleurs de fonds.
- ③ **TRÉSORERIE** : argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Ces fonds sont placés en Sicav, sans risque.
- ④ **FONDS ASSOCIATIFS** : fonds de sécurité intégrés presque en totalité dans la trésorerie. Ils correspondent à 3 mois du budget annuel.
- ⑤ **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES** : fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou risques latents.
- ⑥ **DETTES AUPRÈS DU RÉSEAU FÉDÉRAL** : collecte de l'année restant à verser à la Fédération Handicap International et dettes diverses auprès du réseau fédéral.
- ⑦ **AUTRES DETTES** : sommes dues auprès des fournisseurs et des caisses sociales, fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.

LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE
Handicap International a fait de la transparence financière un principe de gestion, dans l'objectif de pouvoir rendre compte à tout moment de l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. Au-delà de ses propres vérifications internes, l'association se soumet à différentes catégories de contrôles.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Les comptes annuels, arrêtés au 31 décembre 2010, ont été contrôlés et certifiés par le commissaire aux comptes de l'association, le cabinet Ernst & Young Audit. Ils ont été établis selon les principes et méthodes comptables admis en France, en conformité avec le plan comptable appliqué aux associations et aux fondations.

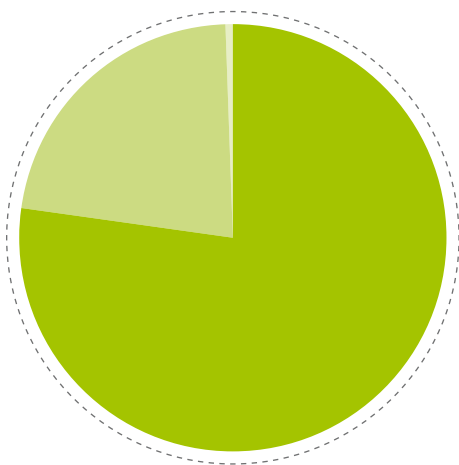
LE COMITÉ DE LA CHARTE
Depuis 1998, Handicap International est membre du Comité de la charte de déontologie, organisme de contrôle et d'agrément. L'association se soumet ainsi volontairement au contrôle des principes de bonne gouvernance, de gestion rigoureuse, du caractère irréprochable de ses actions de communication et de collecte, comme de sa transparence financière à l'égard des donateurs. Le logo « Don en confiance » qui figure sur les principaux supports de communication de l'association informe les donateurs du respect de ces principes et de l'agrément du Comité. En 2010, le Comité de la charte a renouvelé son agrément à Handicap International pour trois ans, confirmant la transparence financière de l'association.

LA COUR DES COMPTES
Cette juridiction administrative peut contrôler Handicap International à tout moment, dans la mesure où l'association, reconnue d'utilité publique par l'État, sollicite la générosité du public et émet des reçus fiscaux. La Cour des comptes effectue également des contrôles ponctuels sur l'utilisation des fonds collectés.

HANDICAP INTERNATIONAL

RAPPORT FINANCIER 2010

RÉPARTITION DES RESSOURCES



Ressources privées collectées **77,3%**

Subventions et autres concours publics **22,2%**

Autres ressources **0,5%**

POUR PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE ET PÉRENNISER SON ACTION, LE RÉSEAU FÉDÉRAL SE FIXE COMME OBJECTIF DE MAINTENIR UNE PART PRÉPONDERANTE DES RESSOURCES D'ORIGINE PRIVÉE, ET NOTAMMENT CELLES DE LA COLLECTE, POUR FINANCER SES PROGRAMMES.

ORIGINE DES RESSOURCES

Au 31.12.2010, en milliers d'euros

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de Handicap International France. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

RESSOURCES	Total des ressources 2010	Suivi des ressources de la générosité publique
Report des ressources collectées auprès du grand public et non utilisées en début d'exercice ¹		1594,0
Ressources collectées auprès du grand public ²	42 321,5	42 321,5
Entreprises et autres ressources privées ³	2 519,5	
Total des ressources privées	44 841,0	
Ressources publiques	12 199,7	
Autres produits	251,4	
Total des ressources de l'exercice	57 292,1	
Reprises des provisions	184,3	
Fonds reportés depuis l'exercice précédent	0	
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		0
Total des ressources	57 476,4	43 915,5
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		-42 300,5
Solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en fin d'exercice ⁴		1 615,0

1 **REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE :** constitue le « stock initial des dons ». Il correspond à la part des fonds associatifs provenant de la collecte auprès du grand public et non utilisée lors des exercices précédents.

2 **RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC :** tous les dons ponctuels, les dons par prélèvement automatique, les dons issus du Parrainage Solidaire, les legs, etc., collectés dans l'année; dont la collecte « Haïti » réalisée par la Fondation de France (2059 K€) et affectée aux actions menées par l'association dans ce pays.

3 **ENTREPRISES ET AUTRES RESSOURCES PRIVÉES :** financements privés provenant des fondations, des associations, des entreprises mécènes.

4 **SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC, NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE :** constitue le « stock final des dons » non utilisés à la fin de l'année. Ce stock, intégré dans les fonds associatifs, contribue à la sécurité financière indispensable à la pérennité de l'association.

RÉPARTITION DES EMPLOIS

Au 31.12.2010, en milliers d'euros

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de Handicap International France. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

EMPLOIS	Total des emplois 2010	Dont : emploi des ressources de la générosité publique	Dont : emploi des autres ressources
Missions sociales ⁵	46 201,4	31 805,7	14 395,7
Frais de recherche de fonds ⁶	10 031,3	9 612,0	419,4
Frais de fonctionnement ⁷	1 185,5	867,0	318,4
Total des emplois de l'exercice	57 418,2	42 284,7	15 133,5
Dotations aux provisions	58,2		58,2
Fonds dédiés reportés sur l'exercice suivant	0		0
Total des emplois	57 476,4	42 284,7	15 191,7
Immobilisations financées par les ressources collectées auprès du public		16,7	
Neutralisation des dotations aux amortissements financées par les ressources collectées auprès du public		-0,8	
Total des emplois financés par les ressources de la générosité publique		42 300,5	15 191,7

5

MISSIONS SOCIALES: ressources acquises par l'association française et dédiées aux programmes mis en œuvre par Handicap International dans le monde.

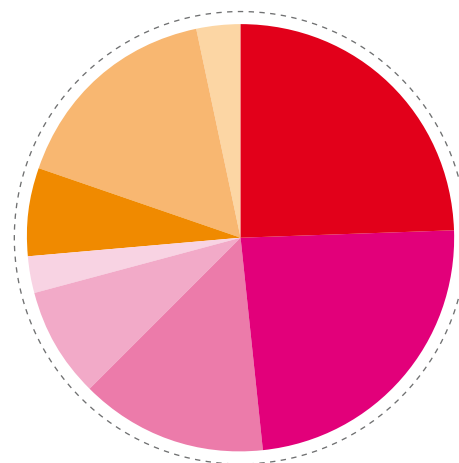
6

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS: comprennent les coûts des diverses campagnes d'appel au don et la recherche de fonds institutionnels.

7

FRAIS DE FONCTIONNEMENT: regroupent tous les frais engagés par les services à caractère général, ainsi que les frais d'information et de sensibilisation du grand public, comme le site Internet de l'association.

RÉPARTITION DES DEPENSES LIÉES AUX MISSIONS SOCIALES, D'UN TOTAL DE 46 201 356 €



- Asie **24,7%**
- Afrique et océan Indien **23,9%**
- Amérique latine et Caraïbes **13,9%**
- Maghreb et Moyen-Orient **8,4%**
- Europe **2,8%**
- Campagne Internationale pour Interdire les Mines **6,8%**
- Contribution « toutes missions sociales » **16,4%**
- Divers siège **3,1%**

LE RAPPORT ENTRE LES MISSIONS SOCIALES ET LE TOTAL DES FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS EST DE 4,61. CELA SIGNIFIE QUE POUR 1 € DÉPENSÉ EN COLLECTE, 4,61 € SONT DÉPENSÉS EN MISSIONS SOCIALES.

REMERCIEMENTS

LES PARTENAIRES DE HANDICAP INTERNATIONAL POUR L'ANNÉE 2010

CONSEIL D'ADMINISTRATION HANDICAP INTERNATIONAL FRANCE

BUREAU

Président – Pascal VANOT – Retraité
Trésorier – Olivier SCALBERT – Consultant
Secrétaire général – Bernard MICHEL – Directeur

MEMBRES

Hélène BLONDEL-EHNI – Responsable
mécénat entreprises
Marc BONHOMME – Retraité
Vital BOTTURA – Directeur
Marc JOUFFROY – Médecin
Pierre LEVY – Consultant
Jean SOUBRIER – Professeur d'université
Jacques TASSI – Dirigeant – Président
de la Fédération Handicap International
Florence THUNE – Responsable formation
Sidaction
Pierre-Jean VIGNAND – Directeur associé –
Membre du CA fédéral
Bruno VUILLERMOZ – Conseil en propriété
industrielle

MEMBRES ASSOCIÉS

Philippe CHABASSE – Consultant – Membre
du bureau fédéral
Hervé DUBOIS – Codirecteur
Pierre DUMON – Retraité
Christophe GIRARD – Cadre dirigeant
Catherine GIRAUD – Directrice
Lady MICHELHAM – Présidente de la Fondation
Lord Michelham of Hellingly
Didier PAQUIER – Kinésithérapeute
Vanessa ROUSSELLE – Gestionnaire
de portefeuille
Gérard ROUSSON – Retraité
Jean-Noël SERSIRON – Médecin – Président
d'honneur
Stéphane WIBAUX – Retraité

MEMBRE D'HONNEUR

Pierre BERGÉ – Président de la Fondation
Pierre Bergé – Yves Saint Laurent

CONTRÔLEUR DU COMITÉ DE LA CHARTE

Jean-Louis MIGNOTTE

Handicap International est cofondatrice
de la Campagne Internationale pour Interdire les
Mines, lauréate du prix Nobel de la paix 1997.

AGRÉÉE PAR



Organismes publics internationaux

▲ Union européenne :
EuropeAid, ECHO.
▲ Nations unies: OCHA,
UNDP, UNHCR, Unicef,
UNMACA, UNMAS,
UNRWA, WFP.
▲ Autres: Banque
mondiale, International
Trust Fund, Global Fund.

Organismes publics nationaux

Organismes publics
français
▲ Agence française
de développement.
▲ Ministère des Affaires
étrangères: mission
d'appui à l'action
internationale des ONG,
Service de l'action
humanitaire, centre de
crise, ambassades et
missions de coopération.
▲ Autres ministères
français: Fonjep, FRIQ.
▲ Régions,
départements, villes
et préfectures français:
Région Rhône-Alpes,
Conseil général des
Bouches-du-Rhône,
Grand Lyon, Ville de Lyon,
Ville de Paris, Région Île-
de-France, divers conseils
généraux et villes.
▲ Théâtre national
de Chaillot.

Organismes publics étrangers

Gouvernements
(ministères, ambassades
et villes):

Allemagne, Australie,
Belgique, Canada,
Programme québécois
de développement
international, Espagne,
États-Unis, Finlande,
Grande-Bretagne, Irlande,
Luxembourg, Mali,
Monaco, Norvège,
Pays-Bas, Suède, Suisse,
Togo.

Organismes privés Union européenne

Aktion Deutschland Hilft
Aktion Mensch
Association française
contre les myopathies
Big Lottery Fund
Caritas
Christian Blind Mission
Cluster Munition Coalition
Colas
Cordaid
Fondation Abbé Pierre
Fondation Abilis
Fondation Berenger
Fondation d'entreprise
Air France
Fondation d'entreprise
Crédit coopératif
Fondation de France
Fondation EDF
Fondation OL
Fondation SEB
GlaxoSmithKline
Médecins sans frontières
Rhein Zeitung
Secours islamique
français
Solidaime
Solidarité laïque

Organismes privés hors Union européenne

American Friends Service
Committee
American Red Cross
Canadian Auto Workers
Canadian Landmine
Foundation
Chaîne du Bonheur
Drosos
FIFA
Envol
Fondation Argidius
Fondation Elma
Fondation Lord
Michelham of Hellingly
Fondation Medicor
Fondation OAK
Fondation Pro Victimis
Fondation Stammbach
Mectizan Donation
Program
Open Society Institute
West Africa
Plan international
Smile Train
Soros
Wellspring

Entreprises

Air France
Aurilis
Bonduelle
Chausséa
Crédit coopératif
Crédit mutuel Centre-Est
Europe
Dispatch
DPPJ
EBP
EDF
GL Events
IBM France
Ipsos
Irfan Le Label
Leroy Merlin
Max Colleate
Mondadori

Moulins Soufflet
Mutualité française
Robert Bosch France SAS
sanofi-aventis
sanofi-pasteur
SEJT Presse
Shurgard
Sier
Smart Pharma Consulting
Société générale
SPL Procity
Studyrama
TT Transfer
UITSEM-Smerra

Médias

Amaury Médias, Courrier
international, France
Bleu, Groupe M6, La Vie,
LSA, Mon quotidien, NRJ,
Rue89.

Agence de communication

MgA / Groupe 361°

Handicap International souhaite également remercier:

▲ les PME membres
du Club1000 Handicap
International;
▲ les afficheurs et les
médias qui ont bien voulu
lui accorder des espaces
publicitaires gracieux;
▲ ses divers prestataires,
pour les conditions
avantageuses dont
l'association a bénéficié;
▲ les distributeurs,
pour le référencement
gracieux du Sac à Sapin
et du Kit Plio.

HANDICAP INTERNATIONAL FRANCE

16, rue Étienne-Rognon
69363 Lyon Cedex 07
Tél.: + 33 (0) 4 72 72 08 08
Fax: + 33 (0) 4 26 68 75 25
info@handicap-international.fr

BUREAU DE REPRÉSENTATION

104-106, rue Oberkampf
75011 Paris
Tél.: + 33 (0) 1 43 14 87 00
Fax: + 33 (0) 1 43 14 87 07

FÉDÉRATION HANDICAP INTERNATIONAL

14, avenue Berthelot
69361 Lyon Cedex 07
Tél.: + 33 (0) 4 78 69 79 79
Fax: + 33 (0) 4 78 69 79 94
contact@handicap-international.org



www.handicap-international.fr